

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 SEANCE DU 28 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit mars, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans la salle des Mariages de UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Louis BUFFET, Président de la communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H09 en présence de :

PRESENTS : Messieurs M. BUGAUD, E. FARGIER, A. BASTIDE (+proc de P. GAILLARD), M. BOUSCHON, S. CIVIER, J. DURIEU, G. JALADE, A. LOYET, B. PERRUSSET (+proc de G. FANGIER), P. MAISONNEUVE, R. THIOLLIERE, JC. COURT, L. BUFFET, JY. PONTHER, G. SAUCLES, P. AYMARD, J. DAURY, D. BERAL (+ proc de P. ROUX), J. SOUBEYRAND, M. MEISS, R. ROURESSOL, F. BRECHON, P. ABEILLON, D. RECCHIA, J. SEBASTIEN, A. LACOSTE, S. REYNIER, M. CHAZE (+proc de J. SARTRE), P. LAVIALLE, M. CEYSSON (+ proc de J-C FLORY), R. LACROTTE, M. TOURVIELHE (+ proc de C. GARCIA) et P. MANENT,
 Mesdames M. ALLAMEL (+proc de F. NOGIER), M. DUBOIS, F. DUMAS, MN. DURAND, C. FAURE, C. SUCHET, C. PASTRE, MF. MARTIN, D. FORBIN, N. BARACAND et F. VOLLE.

Nombre de conseillers

En exercice : 55
 Présents : 44
 Procurations : 7
 Votants : 51
 Absents : 4

Date de convocation : 22/03/2019

Secrétaire de séance : Monsieur S. CIVIER

Absents : Messieurs G.DOZ, A. CHIRAUSSSEL, B. DE FOMMERVAULT et F. JOUFFRE.

En présence des suppléants non votants : C. BOUTONNET et J. LE BELLEGO

Objet : Budget annexe ZA du Bourdary (HT) approbation du compte de gestion du comptable public pour 2018 - vote du compte administratif 2018

Les résultats du compte administratif 2018 sont conformes à ceux du compte de gestion établi par le comptable public et sont arrêtés ainsi qu'il suit :

	Dépenses	Recettes	Excédent	Déficit
Fonctionnement	745 649.91€	745 649.91€		
Investissement	1 491 298.82€	745 649.41€		745 649.41€
	<i>Dont 745 649.41€ de déficit antérieur reporté</i>			
Résultat global				745 649.41 €

Le budget 2018 s'équilibrait par recours à l'emprunt pour 745 649.41 € non réalisé.

Le CA 2018 ne présente pas de nouvelles dépenses et se limite à constater les opérations de stocks.

Vous trouverez ci-après un tableau résumant par chapitre l'exécution du budget annexe 2018.

Dépenses			Recettes		
section de fonctionnement					
Chapitre	BP 2018	CA 2018	Chapitre	BP 2018	CA 2018
011	0	0			
042	745 649.41	745 649.41	042	745 649.41	745 649.41
TOTAL	745 649.41	745 649.91	TOTAL	745 649.41	745 649.91

Dépenses			section d'investissement			Recettes		
Chapitre	BP 2018	CA 2018	Chapitre	BP 2018	CA 2018	Chapitre	BP 2018	CA 2018
001	745 649.41	745 649.41						
040	745 649.41	745 649.41	040	745 649.41	745 649.41			
16			16	745 649.41	0.00			
TOTAL	1 491 298.82	1 491 298.82	TOTAL	1 491 298.82	745 649.41			

Le Président ayant quitté la salle ne prend pas part au vote.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité moins une abstention (B PERRUSSET) :

- Approuve le Compte Administratif de l'exercice 2018 du Budget annexe du BOURDARY lequel présente un résultat global déficitaire de 745 649.41€ en section d'investissement
- Approuve le compte de gestion 2018 du comptable public lequel présente des résultats conformes au compte administratif

« Certifié exécutoire compte tenu de la télé transmission en Sous-Préfecture de Largentière le

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 29 mars 2019
Le Président, Louis BUFFET



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20190328-DEL28032019-18-
DE
Date de télétransmission : 01/04/2019
Date de réception préfecture : 01/04/2019